



Régie portneuvoise de protection incendie

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du
1 septembre 2022

Province de Québec
MRC de Portneuf

Présences à la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie, étaient présents :

Membres

M. Michel Blackburn, président
M. Mario Alain, secrétaire-trésorier
M. Marc Rivard, administrateur
M. François Trottier, administrateur

Invités

Mme Mélanie Beaupré-Dion, Auditrice-Comptable pour la firme Lemieux-Nolet
Mme Laurie Mimeault, directrice générale de la ville de Portneuf
M. Francis Perron, directeur général de la Régie portneuvoise de protection incendie
Mme Valerie Veillette, adjointe de la Régie portneuvoise de protection incendie

Absent

M. Francis Perron, directeur de la Régie portneuvoise de protection incendie

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

M. Mario Alain propose l'ouverture de l'assemblée.

M. Michel Blackburn préside l'assemblée et propose que Mme Valerie Veillette agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

22-09-049

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. François Trottier que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout d'un point pour parler des motomarines.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS FINANCIERS

M. Mélanie Beaupré-Dion mentionne qu'il n'a pas encore été possible de produire le rapport financier étant donné que nous n'avons toujours pas accès à notre dossier de Revenu Québec.

Il a tout de même été convenu avec le directeur M. Francis Perron et l'adjointe Mme Valerie Veillette de présenter les résultats financiers afin de terminer notre rapport d'activités de l'année 2021 et le présenter au public.

Madame Beaupré-Dion présente les résultats financiers de l'année 2021 avec un excédant de fonctionnement à des fins fiscales de 101 110\$.

Les états financiers sont conformes aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Madame Beaupré-Dion a fait part de ses recommandations suite à la première année d'activités de la Régie portneuvoise de protection incendie.

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS

22-09-050 ATTENDU QUE la firme Lemieux-Nolet a obtenu le mandat d'audit des États financiers de la Régie portneuvoise de protection incendie ;

ATTENDU QUE la firme Lemieux-Nolet affirme que les états financiers de la Régie portneuvoise de protection incendie sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a pris connaissance des recommandations de la firme suite à cette première année d'activités ;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ PAR M. Marc Rivard ET RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter les états financiers tel que présenté par la firme Lemieux-Nolet.

MOTOMARINE

M. Francis Perron explique que le service incendie qui est propriétaire des motomarines nous demande de faire une offre officielle d'achat pour l'équipement en question afin de la présenter à son département d'approvisionnement.

22-09-051 ATTENDU QUE le service incendie de la Ville de Chambly souhaite se départir de ses deux motomarines ;

ATTENDU QUE la Régie portneuvoise de protection incendie est intéressée à bonifier son offre de service dans le domaine du sauvetage nautique ;

ATTENDU QUE l'acquisition de deux motomarines sera un avantage pour la Régie portneuvoise de protection incendie ;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ PAR M. Mario Alain ET RÉSOLU PAR le conseil d'administration de faire une offre d'achat de trente-mille (30 000\$) pour les deux motomarines, leur remorque et équipement qui a été présenté au conseil d'administration.

22-09-052 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est PROPOSÉ par M. François Trottier que la séance soit levée à 11h48

Michel Blackburn, président

Mario Alain, Secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil d'administration
de la Régie portneuvoise de protection incendie
à l'hôtel de ville de Cap-Santé
Jeudi 1^{er} septembre 2022

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation de l'invité Madame Mélanie Beaupré-Dion
3. Présentation du rapport financier 2021
4. Motomarines
5. Levée de l'assemblée